

Inscription au défi « Écris ta série ! » (année scolaire 2022-2023) en temps scolaire

Date limite : 31 octobre 2022 (inclus)

Le défi d'écriture scénaristique « Écris ta série ! » est destiné aux jeunes de 15 à 18 ans ainsi qu'aux élèves de la 4^e à la Terminale.

Dans le cadre scolaire ou hors temps scolaire, en petit groupe ou en classe entière, les jeunes écrivent collectivement un projet de série. Le format, le genre et le thème sont libres (un thème, non exclusif, est suggéré dans le cadre des Olympiades culturelles qui accompagnent la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 : « Sport et valeurs de l'olympisme »). Le dossier à rendre est calqué sur la réalité professionnelle. Ils fournissent donc le travail qui est demandé à un scénariste lorsqu'il doit démarcher un producteur, un diffuseur, ou déposer une demande de subvention au CNC.

Le défi « Écris ta série ! » est organisé par le Centre national du cinéma et de l'image animée, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

ATTENTION :

En cas de présence d'une structure culturelle subventionnée par le CNC pour porter le dispositif au niveau départemental, jusqu'à 5 classes par académie seront sélectionnées pour bénéficier d'un accompagnement spécifique d'un professionnel (association, scénariste, réalisateur, festival, etc.). Les établissements qui souhaitent bénéficier de cet accompagnement sont invités à renseigner leur motivation, **dès l'inscription dans ADAGE, dans la rubrique « Bilan ».**

Le travail de la structure relai dans le temps scolaire consiste donc à assurer une quinzaine d'heures d'intervention par classe sélectionnée. La nature et le contenu des interventions seront élaborés entre le professeur et la structure relai et viennent en appui du travail autour de l'écriture porté par le professeur. Les sorties scolaires éventuellement organisées dans ce cadre (festivals, tables-rondes) relèvent de la responsabilité de l'établissement scolaire.

Nous attirons votre attention sur le fait que tous les départements ne seront pas forcément couverts par une structure portant la mission. Les classes de ces départements ne seront donc malheureusement pas accompagnées par une structure. Le CNC tente de remédier à ce problème en proposant, comme l'an passé, un accompagnement régulier en ligne (via des webinaires), mais ne peut être responsable de l'absence de structures candidates. Il peut être recherché un partenariat sous une autre forme, notamment à travers la part collective du Pass Culture.

Les données renseignées sur ADAGE seront communiquées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse au CNC afin que les enseignants engagés soient destinataires de l'entièreté des informations nécessaires au bon fonctionnement du défi « Écris ta série ! ».

En savoir plus et consulter notamment le règlement et les documents d'accompagnement :
<https://www.cnc.fr/series-tv/sensibilisation-a-l-ecriture-scenaristique-des-le-plus-jeune-age>

Contact :

Virginie Risch, chargée de développement des opérations d'éducation aux images
Direction de la création, des territoires et des publics
Centre national du cinéma et de l'image animée
291 Boulevard Raspail / 75675 Paris Cedex 14
Virginie.Risch@cnc.fr / Tél. 01 44 34 38 52